

L'Echo des Voisins d'Aure

Le bulletin de la communauté de communes des Véziaux d'Aure

Bulletin n°45 / Juillet-Août-Septembre 2011

Zoom sur...

Suite à un travail mené au sein de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure concernant l'accueil des visiteurs sur notre territoire, nous vous avons proposé en décembre un dossier sur les pratiques hivernales. (...) suite p. 2&3



Sommaire

En première page...

P2&3- **Dossier:** Le bon sens en été
P4&7 - **La Communauté de communes vous informe:** Débats citoyens sur les déchets, agent à l'honneur: JL Arnaud
P5&6 - **Fiche pratique:** Festivités de l'été
P8&9 - **Etat, civil, Informations communales**
P 10 - **Histoire locale:** Hourquette d'An-cizan et Tour de France

Dans le cadre de la réforme territoriale nationale, le Préfet des Hautes-Pyrénées a présenté le 21 avril 2011 son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

En effet, la réforme vise un triple objectif :

- Achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre
- Rationaliser le périmètre des EPCI (à fiscalité propre) existants
- Simplifier l'organisation intercommunale par la suppression des syndicats devenus obsolètes.

Il appartient désormais aux conseils municipaux et aux conseils communautaires de rendre leurs avis dans un délai de trois mois à compter de cette date.

Une commission départementale spécifique (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a été constituée pour étudier les avis et présenter, si nécessaire, au Préfet une nouvelle version du Schéma plus en adéquation avec les attentes du terrain.

La proposition faite par le Préfet, prévoit le regroupement de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure avec les collectivités (communes et intercommunalités) des cantons d'Arreau et du Louron.

Le Conseil communautaire et les conseils municipaux n'ont à ce jour pas encore délibéré pour se prononcer pour ou contre ce projet.

Les élus des Véziaux d'Aure ont décidé d'étudier plus en détail l'ensemble des possibilités qui s'offrent à la Communauté de communes avant de formuler un avis et le cas échéant, des contre-propositions .

Nous consacrerons le dossier du prochain numéro de L'Echo des Voisins d'Aure à cette réforme afin d'apporter des informations complémentaires sur l'avancement de ce projet de réforme et sur les éventuelles conséquences pour nos communes.

Le bon sens en été

Suite à un travail mené au sein de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure concernant l'accueil des visiteurs sur notre territoire, nous vous avons proposé en décembre un dossier sur les pratiques hivernales.

A l'approche de l'été, nous vous proposons de revenir sur les règles de « bon sens » qui s'appliquent à tous, habitants et touristes, en période estivale.

LES 10 COMMANDEMENTS DU MONTAGNARD

1. Consulter la météo avant de partir.
2. Préparer son itinéraire.
3. Savoir se lever tôt.
4. Communiquer son itinéraire à des proches.
5. Ne pas partir seul.
6. Etre bien équipé.
7. Ne pas surestimer ses capacités.
8. Savoir faire demi-tour.
9. Attendre les secours à l'abri.
10. Posséder une assurance.



RANDONNÉE ET PASTORALISME

En zone d'élevage, notamment sur les estives, il est nécessaire d'appliquer certaines consignes de bonne conduite pour ne pas entraver le travail des éleveurs/bergers et préserver la sécurité des troupeaux et des randonneurs.

En zone pastorale:

- Respecter les règles de circulation sur les voies d'accès et les règles de stationnement Ne pas entraver le passage pour les véhicules de service et agricoles.
- Ne pas s'éloigner des sentiers - Ne pas franchir les clôtures - Utiliser les portails et les refermer correctement - Les clôtures et filets peuvent être électrifiés: prudence.
- Les cabanes pastorales et leurs abords sont des lieux privés - Ces lieux n'ont pas vocation à accueillir du public, même en l'absence momentanée de l'éleveur ou du berger. Toutefois, il sera sûrement heureux, selon les circonstances, de recevoir, informer ou abriter le randonneur de passage.
- Respecter les points d'eau : propreté des abords, qualité de l'eau, accès...

À l'approche du troupeau :

- Se regrouper - Éviter le bruit - Tenir son chien en laisse. N'importe quel type de chien est capable de faire d'importants dégâts sur un troupeau. Même en laisse, un chien reste une source de perturbation pour le troupeau ainsi que pour les chiens de conduite et de protection qui peuvent l'attaquer.
- Si le troupeau est en mouvement, respecter son sens de déplacement et attendre son passage.
- Si le troupeau est « tranquille », contourner celui-ci, autant que faire ce peut. Dans l'impossibilité de le contourner, le traverser groupé, dans le calme, sans s'arrêter.
- Si le troupeau est parqué, passer également à distance - Ne pas pénétrer dans l'enclos.

Dans tous les cas : ne pas approcher de trop près les animaux et tenter de les toucher (un troupeau au pâturage n'est jamais là, où vous le trouvez, par hasard). Respecter le travail de conduite et de protection du berger même si vous ne le voyez pas, il n'est jamais bien loin !

PIQUE-NIQUE



L'été est propice à l'organisation de pique-nique dans la nature. Dans notre vallée, les espaces naturels à proximité des villages ne manquent pas mais il convient de rappeler quelques règles élémentaires à respecter dans notre secteur marqué par l'activité agricole.

- **Propriété privée**

La nature n'est pas à tout le monde, les champs sont toujours la propriété de quelqu'un et il convient de demander l'autorisation avant de s'installer quelque part.

- **Pré de fauche**

Les éleveurs de la vallée fauchent les prés pour fournir du fourrage à leurs bêtes pendant l'hiver. Si l'herbe est couchée, la fauche ne sera plus possible. Il est donc important que chacun (Homme et animal) suive les sentiers et traces existants.

- **Foin**

Les agriculteurs forment des "boules" de foin qu'ils viendront par la suite ramasser ou qu'ils entreposent de façon organisée dans les prés. Déplacer ou monter sur les boules serait un manque de respect pour l'éleveur et son travail et peut présenter un danger.

- **Troupeaux**

Une partie des troupeaux reste parfois en fond de vallée pendant la période estivale. Le choix du lieu de pique-nique devra en tenir compte. Assurez-vous que vous ne dérangerez pas les animaux et n'essayez pas de les nourrir.

- **Propreté**

Quel que soit l'emplacement choisi, la propreté est une règle d'or. Les déchets issus de votre pique-nique doivent être remportés et déposés dans les conteneurs appropriés. Même lorsque l'on pique-nique on peut faire le tri sélectif.

- **Feu**

Les feux ne sont autorisés que dans les aires de pique-nique équipées d'un barbecue. Partout ailleurs, pour des raisons de respect de la propriété privée et des règles de sécurité évidentes, il est interdit de faire du feu.

UN BESOIN URGENT?

Règle d'or : arrangez-vous pour que quiconque passant derrière vous ne puisse déceler les traces de vos petites affaires!

Ainsi, pour ce faire, éloignez-vous autant que possible de tout lieu de passage, sentier, chemin, « trace »..., faites un trou dans la terre avec un bâton, une pierre ou avec vos mains, aussi profond que possible, afin d'enfouir au maximum votre offrande à la nature qui aura ainsi plus de chance d'être rapidement dégradée. En l'absence de terre, en montagne dans les rochers, par exemple, il suffit de caler le tout sous une belle pierre, ou plusieurs.

Pour ce qui est du papier usagé, idéalement il faut le brûler ou bien le remporter. C'est surtout lui, en fait, qui pollue le paysage car il met très longtemps à se biodégrader. A défaut, enfouissez-le avec le reste, le plus profondément possible !

DÉCHETS: DÉBATS CITOYENS



Au mois d'avril la Communauté de communes a organisé 5 débats citoyens pour informer la population et discuter avec elle de la problématique des déchets sur notre territoire.

La Communauté de communes remercie les habitants qui se sont fortement mobilisés lors de ces soirées.

Elle remercie également le SPECTOM du Plateau de Lannemezan pour la participation des ambassadeurs du tri et le Président du SMICTOM de la vallée d'Aure qui a accepté de participer à certaines réunions et de transmettre au bureau les besoins formulés par les habitants concernant certains déchets (seringues, huiles ménagères etc.).

Ces débats ont permis aux élus de transmettre un message fort sur la nécessité d'agir pour diminuer les quantités de déchets. Mais ils ont aussi favorisé les échanges et ont débouché sur des propositions d'actions concrètes que la collectivité pourrait mettre en œuvre pour améliorer la collecte et le tri.

L'enquête, menée à l'issue des débats, présente des résultats positifs puisque ces soirées ont répondu aux attentes des participants qui les ont trouvées intéressantes, claires et utiles.

Une très large majorité souhaite également que l'intercommunalité organise de nouveaux débats sur d'autres thèmes tels que l'eau, les énergies renouvelables ou les transports.

Les supports de présentation, les films utilisés et le compte rendu des débats sont en ligne sur le site Internet www.veziauxdaure.fr à la rubrique Vivre aux véziaux / Trier ses déchets.

LES AGENTS À L'HONNEUR

Présentation de Jean-Luc ARNAUD

En quoi consiste ton travail?

« Je suis agent au service technique de la Communauté de communes. J'effectue à ce titre, comme les autres agents, des tâches nombreuses et variées.

Ma mission principale est la conduite des engins. A ce titre, je réalise différents types de travaux. Je suis amené à réaliser des travaux de terrassement pour les communes. Mais aussi de l'entretien de pistes forestières (éparage, écoulement des eaux etc.), de fossés, de rigoles d'irrigation etc. En hiver, je conduis également le tracteur pour le déneigement des villages. Le travail dépend aussi de la météo. Quand le temps ne permet pas d'être sur le terrain, j'effectue des travaux de mécanique, d'entretien du matériel. Le reste du temps, je suis aussi affecté aux tâches plus courantes telles que l'entretien des sentiers, le montage de matériel pour les festivités etc. En fait, je fais un peu de tout!»

Qu'est-ce qui te plaît le plus?

«J'apprécie la polyvalence de mon poste. Je suis amené à m'occuper de tâches très différentes. Cela me permet d'éviter de tomber dans la routine et la monotonie. Mon métier d'origine, celui que j'exerçais avant d'être embauché à la Communauté de communes, est celui de conducteur d'engins. Cela reste donc naturellement ce que je préfère. Mais j'aime aussi le reste de mon travail et le fait de ne pas rester enfermé à l'intérieur.»

Qu'est-ce qui te plaît le moins?

« Je ne peux pas dire qu'il y ait quelque chose qui me déplaît dans mon travail. Néanmoins, je ne suis pas un grand amateur de travaux de bûcheronnage. Et puis, évidemment, il est toujours plus plaisant de travailler en extérieur quand le temps est au beau que quand il pleut! »

Nous vous proposons de découvrir
le programme
des festivités de l'été 2011

Fiche pratique N°11

JUIN

Exposition de photographies « Dalal jamm Baba Garage » par la Communauté de communes (jusqu'au 1 juillet)	01	Centre culturel d'Ancizan
Fête de la Saint-Jean	25	Cadéac

JUILLET

Projection Ciné-Club AURA /20h30	01	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'AIREL	02	Cadéac
Pays d'Art et d'Histoire: Visite nocturne du village d'Ancizan /21h	07	Ancizan
Conférence sur la découverte des milieux / 20h30	12	Maison de la nature, Aulon
Sortie accompagnée, découverte de la réserve naturelle / 9h	13	Maison de la nature, Aulon
EstiVal d'Ancizan: Concert « Fretswing » / 21h	13	Ecole d'Ancizan
Tour de France - Etape n°12 (Cugnaux/Luz-Ardiden)	14	Guchen, Ancizan
Fête de l'été	14	Ancizan
Animation « reconnaître les rapaces »	15	Maison de la nature
EstiVal d'Ancizan: Conférence « De la vallée d'Aure à la vallée du Cinca » par Denis Soleil, accompagnateur / 21h	15	Centre culturel d'Ancizan
Pays d'art et d'histoire: Visite du village de Cadéac /15h	17	Cadéac
EstiVal d'Ancizan: Pièce de théâtre « Grasse matinée » par la compagnie Tétralyre / 21h	20	Centre culturel d'Ancizan
Amis du CEDAS: Circuit de découverte « Sur les traces des chantiers hydroélectriques en vallée d'Aure » / 14h30	21	Saint-Lary
Conférence « Le patrimoine naturel et caché d'Aulon »/ 20h30	21	Maison de la nature, Aulon
EstiVal d'Ancizan: Projection-Débat « Eth Loron » par l'association Nosauts de Bigorra / 21h	22	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'été	22 au 24	Guchen
Conférence sur la découverte des milieux / 20h30	26	Maison de la nature, Aulon
Sortie accompagnée, découverte de la réserve naturelle / 9h	27	Hameau de Lurgues, Aulon
EstiVal d'Ancizan: Concert « De Calm » / 21h	27	Centre culturel d'Ancizan
EstiVal d'Ancizan: Conférence « Richesses faunistique et floristique de la vallée de Couplan » par le Parc national / 21h	29	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'été	31	Bazus-Aure

AOUT

EstiVal'd'Ancizan: Concert « Jean-Louis Vidalon » / 21h	03	Centre culturel d'Ancizan
Fête des amis de Saint-Jacques de Compostelle	05	Ancizan
Projection Ciné-Club AURA /20h30	05	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'été	06	Gouaux
Fête de l'été	05 au 07	Cadéac
Conférence sur la découverte des milieux	09	Maison de la nature
Sortie accompagnée, découverte de la réserve naturelle / 9h	10	Hameau de Lurgues, Aulon
Pays d'Art et d'Histoire: Visite du village d'Aulon et rencontre avec les producteurs /14h	10	Aulon
EstiVal'd'Ancizan: Théâtre jeune public « Des algues dans le presse citron » Compagnie « Devissez vers ça » / 18h30	10	Centre culturel d'Ancizan
Conférence « la vie dans un torrent »	11	Maison de la nature
Amis du CEDAS: Circuit de découverte « Sur les traces des chantiers hydroélectriques en vallée d'Aure » / 14h30	11	Saint-Lary
EstiVal'd'Ancizan: Conférence « L'hydroélectricité, une énergie renouvelable » par David THOMAS (EDF) / 21h	12	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'été	12 au 14	Grézian
Conférence sur la découverte des milieux / 20h30	16	Maison de la nature, Aulon
Sortie accompagnée, découverte de la réserve naturelle / 9h	17	Hameau de Lurgues, Aulon
EstiVal'd'Ancizan: Concert « Ni vu ni connu » / 21h	17	Centre culturel d'Ancizan
EstiVal'd'Ancizan: Conférence « Richesse faunistique et floristique de la vallée de Couplan » par le Parc national / 21h	19	Centre culturel d'Ancizan
EstiVal'd'Ancizan: Théâtre « Western ou est-ce terne? » par l'ARCAL / 21h	24	Ecole d'Ancizan
EstiVal'd'Ancizan: Conférence « Approche géologique de la vallée d'aure par Yves Godechot, géologue / 21h	26	Centre culturel d'Ancizan
Fête de l'été	27	Lançon

ASSOCIATIONS: FAITES CONNAÎTRE VOS ÉVÉNEMENTS

RADIO

Les associations organisatrices et les comités des fêtes qui souhaitent diffuser des annonces sur « **Radio vallée d'Aure** » peuvent le faire gratuitement grâce à un abonnement pris en charge par la Communauté de communes. Il suffit de prendre contact avec les animateurs radio: radio.vallee.aure@wanadoo.fr

INTERNET

Une rubrique « agenda » existe également sur le **site Internet de la Communauté de communes** : www.veziauxdaure.fr. Vous pouvez poster en ligne votre annonce.

TÉLÉVISION: PASSAGE AU NUMÉRIQUE!

La Région Midi Pyrénées, bientôt « tout numérique » !

Midi Pyrénées est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de tés bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! **Le 8 novembre 2011 en Région Midi Pyrénées, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement**

numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. Ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 8 novembre 2011 !

VOUS AVEZ UNE ANTENNE RÂTEAU?

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. **Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 novembre 2011, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique** (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble ou encore fibre optique).

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et d'une aide à l'antenne de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Et ne tardez pas trop : les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 3 mois après le passage.

Une assistance technique

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

VOUS AVEZ UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Informez vous au 0970 818 818* (coût d'un appel local)
ou consulter le site Internet www.tousaunumerique.fr »)

ETAT CIVIL DE NOS VILLAGES

Les Communes sont heureuses de vous annoncer le Baptême civil de:

Lylas WALTER (Ancizan)

Les Communes sont heureuses de vous annoncer la naissance de:

Aaron DE SOUSA RIBEIRO (Ancizan); Alice BACQUE (Cadéac);
Rosalie BONNEAU (Ancizan)

Les Communes ont la tristesse de saluer ceux qui nous ont quittés trop tôt :

Jean-Laurent SALLE-CANNE (Barrancoueu); Paule PUERTOLAS (Guchen);
Jean LAUTRAIN (Gouaux)

BRÈVES

GUCHEN

Rénovation de la Chapelle du Bouchet: Cela n'aura échappé à personne que notre petite chapelle Sainte Marie du Bouchet, fierté de notre village, a subi ces dernières semaines un lifting bienvenu. En effet il était temps de rénover ce petit sanctuaire. La commune en a profité pour rectifier le mur d'enceinte crénelé. M. Marc DEQUIDT maître verrier réalisera les nouveaux vitraux, le tout sera mis en valeur par un éclairage adapté basse consommation. Ceci pour une première tranche. Avant de s'attaquer à l'intérieur, il faudra certainement rajeunir la toiture elle aussi un peu fatiguée, nous aurons ainsi à terme une chapelle bien plus présentable. Ceci a été fait bien évidemment en concertation avec l'architecte des bâtiments de France du département. Henri et Frantz ont supervisé les travaux eux-mêmes réalisés par un artisan de la vallée.

Cette chapelle un tantinet « kitch » et décalée date de 1944 et a été élevée par l'abbé VIDALON. Nos anciens s'en souviennent encore et certains d'entre eux ont participé activement à sa construction. Cet abbé aussi à l'origine de la chapelle de SOUBISSAN.

Pour ceux que l'histoire plus détaillée de ce sanctuaire intéresserait, ils peuvent consulter M. Frantz-E PETITEAU qui se fera un plaisir de les renseigner.

UNE AFFAIRE DE CŒUR !

La commune de Guchen s'est dotée d'un défibrillateur qui est à la disposition des habitants du village, à l'entrée de la salle des fêtes. Cet appareil, facile d'utilisation (une voix synthétique accompagne les différentes étapes de la défibrillation), peut remédier à un arrêt cardio-respiratoire ou à un malaise cardiaque. Le défibrillateur délivre des chocs que l'appareil adapte à la résistance électrique du patient et dont l'énergie n'est pas délétère pour le cœur.

CADEAC

Feu de la Saint Jean: A l'occasion de l'arrivée de l'été, le comité des Fêtes organise une soirée autour d'un feu de la Saint Jean. Venez nombreux fêter l'été le samedi 25 juin à partir

de 20h sur la place du village.

Fête locale: Cette année, la fête aura lieu du 5 au 7 août avec, pour commencer les festivités, le vendredi soir, un repas animé par une banda suivi d'une soirée disco. Retenez dès à présent ces dates !

ANCIZAN

COUP D'ENVOI des EstiVal'd'Ancizan et TOUR de FRANCE

Premier passage du Tour de France à la Hourquette d'Ancizan, pour fêter l'événement, l'association AURA donne le coup d'envoi de

ses soirées pour la saison 2011, le mercredi 13 juillet à 20 h 30.

Un concert sera donné sous le préau de l'école avec le groupe FRETSWING, jazz manouche et swing qui participera aussi au festival Jazz in MARCIAC...

Vous êtes attendus nombreux pour passer une agréable soirée musicale et festive.

AULON

« Une distinction au sommet » lors de la 10ème « Transhumante » d'AULON

Après la montée de 2000 ovins vers les estives d'AULON devant plus de 500 personnes et un parterre d'élus Monsieur le Député Pierre FORGUES, Monsieur le Maire de SAINT LARY SOULAN Jean Henri MIR et son adjoint Pierre FORGUE, Monsieur le Maire d'ANCIZAN Emile RIBATET, Monsieur le Président de l'Association La Frênette Maurice DUBARRY ont entouré Monsieur Jean Marie DELHOM qui s'est vu honoré du titre de citoyen d'honneur de la Commune d'AULON par le maire Jean Bertrand DUBARRY.

« Jeannot DELHOM » de BATSERE très connu entre autre pour ses animations musicales est également un éleveur transhumant qui depuis plus de 50 ans conduit ses troupeaux en estives sur AULON. Le Conseil Municipal et l'Association la Frênette, chargée de l'animation du village, ont souhaité le distinguer au regard de ses qualités humaines et de sa fidélité à cette mon-

tagne qu'il contribue par la présence de ses troupeaux à entretenir sur le plan environnemental.

Après avoir salué le rôle déterminant du pastoralisme sur nos montagnes depuis des millénaires, le maire Jean Bertrand DUBARRY a salué l'engagement de l'ensemble des professionnels et des élus qui œuvrent au quotidien à la préservation de ce patrimoine vivant. Monsieur le Député Pierre FORGUES rappela également la nécessaire reconnaissance de la profession et salua l'engagement successif des Conseils Municipaux d'Aulon dans le domaine de l'élevage local et du pastoralisme.

Des chants Pyrénéens repris par l'ensemble des convives ont clôturé la manifestation avant que les troupeaux ne regagnent leurs quartiers d'été sous la houlette des 3 bergers salariés de la commune.

Des partenaires ont présenté leur démarche environnementale ou patrimoniale tout au long de la journée : le Parc National, Pays d'Art et d'Histoire, le Centre de Ressources Pastorales et la Communauté de Communes des Véziaux d'Aure.

BAZUS-AURE

1) Réunion publique du 7 mai 2011.

A l'invitation du conseil municipal de Bazus Aure, plus de 40 Bazus-Aurois ont participé à une réunion d'information sur le projet de création de station de ski à l'entrée nord du tunnel de Bielsa reliant Piau Engaly.

Plusieurs points ont été abordés : l'état du site et son environnement, les caractéristiques du projet, l'exposition aux risques naturels, les effets prévisibles ainsi que les conditions économiques et financières. Bon nombre de questions restent en suspens et c'est dans cette optique qu'un courrier a été adressé à Mr le Préfet. Les élus s'interrogent sur les aspects environnementaux et les mesures compensatoires prévues au dossier UTN. D'autre part, d'un point de vue économique, la crédibilité de l'engagement financier des opérateurs espagnols reste une réelle interrogation.

Cette réunion s'est terminée autour d'un pot de l'amitié qui a permis aux participants de continuer les discussions.

2) Le gîte communal.

A partir du 10 juin, le gîte est loué à l'année et nous souhaitons la bienvenue à Madame Christelle Convenant et à ses deux enfants, Maxime et Hugo.

3) Un nouvel employé communal.

C'est Mathieu Bianchi qui occupera ce poste et vous le verrez tous les mardis et tous les mercredis sur la commune de Bazus.

4) Les fêtes de Bazus-Aure.

La traditionnelle sardinade associée au feu de St Jean réunira les habitants le vendredi 24 juin à partir de 19h30

La fête du village de Bazus aura lieu le dimanche 31 juillet. Après la messe de 11h, un apéritif sera servi à tous ceux qui voudront venir partager un moment de convivialité. Le traditionnel concours de pétanque débutera à 14h, suivi en fin de soirée par un apéritif animé par les chanteurs du groupe Esquierry. Un repas sur réservation sera servi à partir de 20h, puis place au bal animé par l'orchestre Sud Mélody ! Nous comptons sur vous !

HOURQUETTE D'ANCIZAN & TOUR DE FRANCE

En 2011, le Tour de France offrira au département des Hautes Pyrénées le jour de notre fête nationale, une journée fort symbolique en intégrant au parcours un nouveau col pyrénéen.

Ce « nouveau » col a pour nom: la Hourquette d'Ancizan.

Jusqu'à l'arrivée de la fameuse route thermale de Napoléon III, les relations entre l'Aragon, les vallées d'Aure et de Campan se faisaient par ce très ancien passage.

Napoléon III voulant favoriser l'intégration des montagnards à la nation française allait "inventer" le col d'Aspin, autre légende du Tour de France. Ainsi la circulation touristique à destination des stations thermales de Bagnères de Luchon, de Bagnères de Bigorre mais également de Luz Saint Sauveur (fin de l'étape du 14 Juillet) allait se voir améliorée. Cela devait inciter les populations montagnardes à descendre vers les marchés de ces mêmes villes. Les flux traditionnels vers l'Espagne s'en trouveront affaiblis.

Ancizan est attesté comme l'un des lieux d'implantation des hommes du néolithique (à l'origine de l'élevage et de l'agriculture). Lorsque l'on monte l'été en direction de la Hourquette, on ne peut que s'émerveiller de rencontrer de nombreux troupeaux en liberté, attestant de la permanence d'une société vieille d'au moins 5000 ans (l'homme n'avait pas encore découvert l'utilisation du fer ni de la roue!).

La Hourquette a servi de frontière entre le monde romain et aquitain. Après Charlemagne elle délimite la vallée d'Aure sur son versant Est et la vallée de Campan versant Ouest. Avec la création du département des Hautes Pyrénées en 1790, la Bigorre (dont faisait partie Campan) et les Quatre Vallées (dont faisait partie la vallée d'Aure) sont réunies pour la première fois.

Quand les coureurs du Tour commenceront l'ascension du col, ils quitteront de fait l'ancienne voie romaine "la Ténarèze". Elle fut la principale traversée centrale des Pyrénées reliant Saragosse à Bordeaux. Sous l'Empire romain s'y développa une route d'échanges marchands. Plus tard, elle fut empruntée par les premiers croisés d'Europe venant tenter de défaire les musulmans à Barbastro en 1070. La voie devint un axe important pour la reconquête en Espagne mais aussi un attrait pour les Ordres guerriers. D'où aujourd'hui encore, quand vous empruntez la route du tunnel de Bielsa, vous croisez la superbe petite chapelle d'Aragnouet dite des Templiers (en fait des Hospitaliers de Poucharramet près de Muret).

Source: www.guides-culturels-pyreneens.com

François Delerue

14 JUILLET 2011

Jeudi 14 juillet, la 12ème étape du Tour de France franchira la Hourquette d'Ancizan.

Nous demandons à toutes celles et ceux qui envisagent de profiter du spectacle de respecter les règles de stationnement et de propreté qui s'imposent:

- A pied, restez prudents.
- En voiture / camping-car, respectez les règles et les interdictions de stationnement.
- Utilisez les poubelles mises à disposition et ne jetez pas de débris sur le bord des routes ou dans les fossés!

